

## Demandes Accueil-studio 2024

Lieu de création et d'accompagnement, le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape (CCNR) met à disposition des équipes artistiques des moyens et des espaces. Cette politique implique une sélection guidée avant tout par l'exigence des démarches artistiques et la diversité des écritures.

Malgré l'incendie qui a endommagé une partie du CCNR en octobre 2017, le dispositif Accueil-studio perdure. Dans ce cadre, l'équipe du CCNR octroie chaque année aux projets sélectionnés une enveloppe en coproduction et un accueil en résidence au CCNR ou dans un lieu partenaire de la métropole lyonnaise (en fonction des espaces disponibles).

Pour les demandes Accueil-studio 2024, merci d'adresser les éléments suivants :

- Dossier de présentation de la création objet de la demande ;
- Présentation de la compagnie ;
- Budget prévisionnel du projet ;
- Calendrier prévisionnel de création, et éventuellement d'exploitation (avec date et lieu de la première) ;
- [Formulaire à télécharger ici](#) et à renvoyer complété au **FORMAT EXCEL IMPÉRATIVEMENT**.

Avant le 24 mars 2023 à minuit

Par email à : [accueil.studio@ccnr.fr](mailto:accueil.studio@ccnr.fr)  
(indiquer dans l'objet : demande de résidence 2024)